



(11)

EP 3 792 703 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:

16.04.2025 Bulletin 2025/16

(21) Numéro de dépôt: **19197380.9**

(22) Date de dépôt: **13.09.2019**

(51) Classification Internationale des Brevets (IPC):
G04B 45/00 (2006.01) **G04B 19/04** (2006.01)

(52) Classification Coopérative des Brevets (CPC):
G04B 45/003; G04B 19/042; G04B 19/044;
G04B 19/048

(54) AIGUILLE ROTATIVE AUTOUR DE DEUX AXES

UM ZWEI ACHSEN ROTIERENDE NADEL

ROTARY NEEDLE AROUND TWO AXES

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(43) Date de publication de la demande:

17.03.2021 Bulletin 2021/11

(73) Titulaire: **The Swatch Group Research and Development Ltd**
2074 Marin (CH)

(72) Inventeurs:

• **NICOLAS, Cédric**
2000 Neuchâtel (CH)

• **Springer, Simon**

3007 Bern (CH)

• **Odeh, Ahmad**

1020 Renens (CH)

• **WILLEMIN, Michel**

2515 Prêles (CH)

(74) Mandataire: **ICB SA**

Faubourg de l'Hôpital, 3

2001 Neuchâtel (CH)

(56) Documents cités:

EP-A1- 1 705 535 EP-B1- 1 705 535

CH-A2- 702 422 CH-B1- 702 422

DE-A1- 4 330 895

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description**Domaine technique**

[0001] Le domaine technique de la présente invention concerne celui de l'horlogerie, et plus précisément celui des mécanismes d'affichages.

Arrière-plan technologique

[0002] Il est connu de l'état de la technique les mécanismes d'affichages ayant des mouvements compris dans un plan et/ou selon un axe de liberté, ce qui entraîne une restriction dans les informations apportées à l'utilisateur.

[0003] En effet, hormis, l'indication de la phase lunaire, de la date et/ou du temps, entre autres, aucune autre indication ou information ne peut être apportée simultanément par l'indicateur à l'utilisateur, en l'espèce par l'aiguille. En d'autres termes, l'indicateur ne peut donner deux informations à la fois. Le document JPH01193687A montre des indicateurs permettant à la fois l'affichage d'une information horaire et l'affichage d'un motif mobile. Les indicateurs ne montrent cependant qu'une seule information.

Résumé de l'invention

[0004] La présente invention se propose de résoudre totalement ou partiellement ces inconvénients par l'intermédiaire d'un mécanisme d'affichage notamment pour une montre et de préférence d'une montre, ledit mécanisme d'affichage comprenant au moins:

- un organe indicateur : ledit au moins un organe indicateur étant monté mobile en rotation autour d'un premier axe de rotation par l'intermédiaire d'une première partie, et étant configuré pour se déplacer en regard d'un cadran de sorte à indiquer une première information; ledit au moins un organe indicateur étant monté mobile en rotation autour d'un deuxième axe de rotation sécant audit premier axe de rotation et s'étendant longitudinalement le long dudit au moins un organe indicateur et comprenant au moins un élément rotatif monté mobile en rotation autour dudit deuxième axe de rotation par l'intermédiaire d'une deuxième partie de sorte à indiquer une deuxième information ;
- un ensemble d'organe d'entraînement : ledit au moins un ensemble d'entraînement comprenant au moins un premier organe d'entraînement et au moins un deuxième organe d'entraînement : ledit au moins un deuxième organe d'entraînement étant disposé sur et/ou dans ledit au moins un élément rotatif, et étant entraîné par ledit au moins un premier organe d'entraînement ;

ledit au moins un premier organe d'entraînement étant configuré pour coopérer avec ledit au moins un deuxième organe d'entraînement de manière à animer ledit au moins un élément rotatif d'un mouvement en rotation par l'intermédiaire dudit au moins un deuxième organe d'entraînement,

lorsque ledit au moins un organe indicateur est mobile en rotation autour dudit premier axe de rotation, et/ou

lorsque ledit au moins un premier organe d'entraînement est mobile en rotation autour dudit premier axe de rotation.

[0005] Grâce à cette disposition, l'indicateur est mobile en rotation autour de deux axes distincts dudit cadran, de l'aiguille des secondes, de l'aiguille des minutes ou de l'aiguille des heures.

[0006] En d'autres termes, ledit au moins un premier organe d'entraînement est solidaire respectivement dudit cadran, d'une aiguille des secondes, d'une aiguille des minutes ou d'une aiguille des heures.

[0007] Grâce à cette disposition, lorsque l'aiguille est mobile autour du premier axe, l'élément rotatif au-dessus du cadran et en particulier de l'échelle, de l'aiguille des secondes, de l'aiguille des minutes ou de l'aiguille des heures est en rotation autour du deuxième axe.

[0008] Selon un mode de réalisation, ladite première partie est un canon et/ou ladite deuxième partie est le deuxième axe de rotation et s'étend longitudinalement le long dudit au moins un organe indicateur.

[0009] Grâce à cette disposition, lorsque l'aiguille est mobile autour du premier axe par l'intermédiaire d'un canon, et/ou ladite deuxième partie soutient l'élément rotatif.

[0010] Selon un mode de réalisation, ledit au moins un ensemble d'organe d'entraînement est au moins un ensemble d'engrenages comprenant au moins un premier organe d'engrenage et au moins un deuxième organe d'engrenage, au moins un ensemble de micro-roulements comprenant au moins un premier micro-roulement et au moins un deuxième micro-roulement, et/ou au moins un ensemble de paliers comprenant au moins un premier palier et au moins un deuxième palier.

[0011] Selon un mode de réalisation, ledit au moins un élément rotatif est un contrepoids dudit au moins un organe indicateur, un contrepoids d'une aiguille des secondes, un contrepoids d'une aiguille des minutes ou un contrepoids d'une aiguille des heures et dans lequel ledit au moins un organe indicateur est un corps d'une aiguille des secondes, un corps d'une aiguille des minutes ou un corps d'une aiguille des heures.

[0012] Grâce à cette disposition, le contrepoids de l'organe indicateur est mobile en rotation autour de deux axes distincts.

[0013] Selon un mode de réalisation, ledit au moins un organe indicateur est une aiguille des secondes, une

aiguille des minutes ou une aiguille des heures.

[0014] Selon un mode de réalisation, ledit deuxième axe de rotation est coplanaire audit cadran et ledit premier axe de rotation est dans un plan différent audit deuxième axe de rotation.

[0015] Selon un mode de réalisation, ledit deuxième axe de rotation est perpendiculaire audit premier axe de rotation.

[0016] Selon un mode de réalisation, ledit au moins un ensemble d'organe d'entraînement comprend un joint de cardan et au moins un troisième organe d'entraînement ; ledit au moins un troisième organe d'entraînement étant disposé à l'extrémité dudit élément rotatif de sorte à entraîner ladite aiguille des secondes, ladite aiguille des minutes ou ladite aiguille des heures autour du premier axe de rotation.

[0017] Les modes de réalisation et les variantes mentionnés ci-dessus peuvent être pris isolément ou selon toute combinaison techniquement possible.

[0018] La présente invention sera bien comprise et ses avantages ressortiront aussi à la lumière de la description qui va suivre, donnée uniquement à titre d'exemple non limitatif et faites en référence aux figures annexées, dans lesquelles des signes de références identiques correspondent à des éléments structurellement et/ou fonctionnellement identiques ou similaires.

Brève description des figures

[0019] L'invention sera décrite ci-après de manière plus détaillée à l'aide des dessins annexés, donnés à titre d'exemples nullement limitatifs, dans lesquels :

- La figure 1 représente une montre comprenant le mécanisme d'affichage d'une montre selon un mode de réalisation ;
- La figure 2 expose une vue éclatée d'un mécanisme d'affichage d'une montre selon un mode de réalisation ;
- La figure 3 expose un agrandissement du mécanisme selon un mode de réalisation ; et,
- La figure 4 montre une vue en coupe du mécanisme d'affichage selon un mode de réalisation ; et,
- Les figures 5A, 5B et 5C présentent le mécanisme d'affichage d'une montre avec un joint de cardan selon un mode de réalisation ainsi que son agrandissement.

Description détaillée de l'invention

[0020] La présente invention, illustrée sur la figure 1, se présente sous la forme d'un mécanisme d'affichage 100 pour une montre et plus exactement le mécanisme d'affichage 100 d'une montre.

[0021] Comme cela est observable sur la figure 1, ce mécanisme d'affichage 100 peut comprendre au moins un organe indicateur 110 et au moins un ensemble d'organe d'entraînement 120.

5 [0022] L'organe indicateur 110 peut être monté mobile en rotation autour d'un premier axe de rotation 101 par l'intermédiaire d'une première partie 103 et qui peut servir de canon 103, selon les modes de réalisations, comme cela est observable sur la figure 2.

10 [0023] Cette première partie 103, ou ce canon, se déplace en regard d'une échelle et de préférence en regard d'un cadran 105 sur lequel peut être représenté, par exemple, une échelle représentant des phases lunaires, une date et/ou un temps, c'est-à-dire une échelle

15 représentant les heures, les minutes, les secondes ou toutes graduations inférieures à la seconde comme la centième de seconde ou autres. Par ailleurs, cette échelle peut représenter la réserve de marche, le tachymètre, la journée de la semaine, le mois de l'année, le zodiaque, la température, la pression, l'altitude, la profondeur, la prévision météo, le fuseau horaire ou toute autre indication pertinente pour l'utilisateur.

[0024] L'organe indicateur 110 peut être également mobile en rotation autour d'un deuxième axe de rotation

20 102. Ce deuxième axe de rotation 102 peut être sécant et/ou perpendiculaire au premier axe de rotation 101, et, selon un mode de réalisation, ce deuxième axe de rotation 102 peut être coplanaire à l'échelle soit au cadran 105 et le premier axe de rotation 101 peut être dans un plan différent à celui du deuxième axe de rotation 102.

[0025] Ce deuxième axe de rotation 102 s'étend longitudinalement le long de l'organe indicateur 110 et peut être concrétisé par une deuxième partie 104 qui s'étend longitudinalement le long de l'organe indicateur 110.

35 L'organe indicateur 110 peut être également composé d'un élément rotatif 111 qui peut être monté mobile en rotation autour du deuxième axe de rotation 102 par l'intermédiaire de la deuxième partie 104.

[0026] Comme mentionné précédemment, le mécanisme d'affichage peut comprendre également un ensemble d'organe d'entraînement 120. Cet ensemble d'entraînement peut comprendre un premier organe d'entraînement 121 et un deuxième organe d'entraînement 122, comme cela est visible sur les figures 2 à 5A, 45 5B et 5C.

[0027] Le deuxième organe d'entraînement 122 peut être disposé sur et/ou dans ledit au moins un élément rotatif 111, et peut être entraîné par le premier organe d'entraînement 121. Ce dernier, c'est-à-dire le premier organe d'entraînement 121, peut être configuré pour coopérer avec le deuxième organe d'entraînement 122 de manière à animer l'élément rotatif 111 d'un mouvement en rotation autour du deuxième axe de rotation 102.

[0028] En effet, la vue du mécanisme sur la figure 2 et l'agrandissement de la figure 3 montrent bien que lorsque l'organe indicateur 110 peut être mobile en rotation autour dudit premier axe de rotation 101, le deuxième organe d'entraînement 122 peut être engrené par le

premier organe d'entraînement 121 ce qui entraîne l'élément rotatif 111 en rotation autour du deuxième axe de rotation 102 lorsque l'organe indicateur 110 peut être en rotation autour du premier axe de rotation 101. Ainsi, l'élément rotatif 111 peut comprendre une information qui se dévoile au fur et à mesure que l'organe indicateur 110 tournera autour du premier axe de rotation 101. Bien évidemment, l'élément rotatif 111 peut également représenter un objet, une sculpture et/ou une miniature d'un objet comportant une deuxième information. Ainsi, l'aiguille du cadran, c'est-à-dire l'aiguille qui appartient à un cadran avec une échelle ou une indication, peut être mobile en rotation autour de deux axes bien distincts, et indique deux informations également bien distinctes. La vue en coupe représentée sur la figure 4 montre un exemple d'emplacement du premier organe d'entraînement 121 et du deuxième organe d'entraînement 122.

[0029] La vitesse de l'élément rotatif 111 autour du deuxième axe de rotation 102 peut être donc déterminée par l'emplacement du premier organe d'entraînement 121 et du deuxième organe d'entraînement 122 d'une part et d'autre part par le rapport, par exemple d'engrenage, entre le premier organe d'entraînement 121 et le deuxième organe d'entraînement 122. Par exemple, le premier organe d'entraînement 121 peut être solidaire de l'échelle, comme mentionné précédemment du cadran 105, de l'aiguille des secondes 106, de l'aiguille des minutes 107 ou de l'aiguille des heures 108 et/ou le deuxième organe d'entraînement 122 peut être solidaire, de l'aiguille des heures 108, de l'aiguille des minutes 107 ou de l'aiguille des secondes 106, selon que l'organe indicateur 110 soit l'aiguille des secondes 106, l'aiguille des minutes 107 ou l'aiguille des heures 108.

[0030] Par ailleurs, selon où l'élément rotatif peut être placé, un contrepoids 109 peut être nécessaire pour contrebalancer le balourd généré par le poids de l'aiguille des secondes 106, l'aiguille des minutes 107 ou l'aiguille des heures 108 lorsque l'organe indicateur 110 est une aiguille des secondes 106, une aiguille des minutes 107 ou une aiguille des heures 108 respectivement.

[0031] Selon un mode de réalisation, l'élément rotatif peut être placé sur le contrepoids 109 de l'aiguille des secondes 106, de l'aiguille des minutes 107 ou de l'aiguille des heures 108. Dès lors, le contrepoids 109 de l'aiguille peut être mobile à la fois en rotation autour du premier axe de rotation 101 et autour du deuxième axe de rotation 102.

[0032] L'ensemble d'organe d'entraînement 120, mentionné précédemment, peut se présenter sous la forme d'un ensemble d'engrenages comprenant un premier organe d'engrenage 121 et un deuxième organe d'engrenage 122, un ensemble de micro-roulements comprenant un premier micro-roulement et un deuxième micro-roulement, et/ou un ensemble de paliers comprenant un premier palier et un deuxième palier. Dans certains modes de réalisations, l'ensemble d'organe d'entraînement 120 peut être un joint de cardan, comme cela est représenté sur les figures 5A, 5B et 5C.

[0033] Dans ce cas, contrairement au paragraphe précédent, c'est le premier organe d'entraînement 121 qui est mobile en rotation autour du premier axe de rotation 101 au lieu de l'organe indicateur 110. En effet, lorsque la

5 première partie 103 du joint de cardan tourne autour du premier axe de rotation 101, la deuxième partie 104, c'est-à-dire l'élément rotatif 111, tourne autour du deuxième axe de rotation 102 sans pour autant être en rotation autour du premier axe de rotation 101.

10 **[0034]** L'ensemble d'organe d'entraînement peut également comprendre, dans ce mode de réalisation, au moins un troisième organe d'entraînement 123, qui peut être disposé à l'extrémité de l'élément rotatif 110 par exemple, comme cela est visible sur la figure 5A, de sorte à entraîner ladite aiguille des secondes 106, ladite aiguille des minutes 107 ou ladite aiguille des heures 108 autour du premier axe de rotation 101, alors que le joint de cardan anime l'élément rotatif 110 d'une rotation autour du deuxième axe de rotation 102.

15 **[0035]** En d'autres termes, l'élément rotatif 110 ne se meut qu'autour du deuxième axe de rotation 102. S'il est souhaité avoir un mouvement supplémentaire, il peut être nécessaire d'ajouter au moins un troisième organe d'entraînement 123, de sorte que quand le premier organe d'entraînement 121 est mobile en rotation autour du premier axe de rotation 101, le deuxième organe d'entraînement 122, et par extension l'élément rotatif 111

20 selon un mode de réalisation, est en rotation autour du deuxième axe de rotation 102, et le troisième organe d'entraînement 123 entraîne l'élément rotatif 111 en rotation autour du premier axe de rotation 101. Ainsi, l'élément rotatif 111 peut comprendre une deuxième information qui se dévoile au fur et à mesure que l'organe indicateur 110 tournera autour du premier axe de rotation 101 et indique une première information.

Revendications

40 1. Mécanisme d'affichage (100) notamment pour une montre et de préférence d'une montre, ledit mécanisme d'affichage (100) comprenant au moins:

45 - un organe indicateur (110) : ledit au moins un organe indicateur (110) étant monté mobile en rotation autour d'un premier axe de rotation (101) par l'intermédiaire d'une première partie (103), et étant configuré pour se déplacer en regard d'un cadran (105) de sorte à indiquer une première information ; ledit au moins un organe indicateur (110) étant monté mobile en rotation autour d'un deuxième axe de rotation (102) sécant audit premier axe de rotation (101) et s'étendant longitudinalement le long dudit au moins un organe indicateur (110) et comprenant au moins un élément rotatif (111) monté mobile en rotation autour dudit deuxième axe de rotation (102) par l'intermédiaire d'une deuxième

- partie (104) de sorte à indiquer au moins une deuxième information ;
 - un ensemble d'organe d'entraînement (120): ledit au moins un ensemble d'entraînement comprenant au moins un premier organe d'entraînement (121) et au moins un deuxième organe d'entraînement (122) : ledit au moins un deuxième organe d'entraînement (122) étant disposé sur et/ou dans ledit au moins un élément rotatif (111), et étant entraîné par ledit au moins un premier organe d'entraînement (121); ledit au moins un premier organe d'entraînement (121) est configuré pour coopérer avec ledit au moins un deuxième organe d'entraînement (122) de manière à animer ledit au moins un élément rotatif (111) d'un mouvement en rotation par l'intermédiaire dudit au moins un deuxième organe d'entraînement (122), lorsque ledit au moins un organe indicateur (110) est mobile en rotation autour dudit premier axe de rotation (101) et/ou lorsque ledit au moins un premier organe d'entraînement (121) est mobile en rotation autour dudit premier axe de rotation (101).
2. Mécanisme d'affichage (100) selon la revendication 1, dans lequel ledit au moins un premier organe d'entraînement (121) est solidaire respectivement dudit cadran (105), d'une aiguille des secondes (106), d'une aiguille des minutes (107) ou d'une aiguille des heures (108).
3. Mécanisme d'affichage (100) selon la revendication 1 ou 2, dans lequel ladite première partie (103) est un canon et/ou ladite deuxième partie (104) est le deuxième axe de rotation (102) et s'étend longitudinalement le long dudit au moins un organe indicateur (110).
4. Mécanisme d'affichage (100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ledit au moins un ensemble d'organe d'entraînement (120) est au moins un ensemble d'engrenages comprenant au moins un premier organe d'engrenage et au moins un deuxième organe d'engrenage, au moins un ensemble de micro-roulements comprenant au moins un premier micro-roulement et au moins un deuxième micro-roulement, et/ou au moins un ensemble de paliers comprenant au moins un premier palier et au moins un deuxième palier.
5. Mécanisme d'affichage (100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ledit au moins un élément rotatif (111) est un contrepoids (109) d'une aiguille des secondes (106), un contrepoids (109) d'une aiguille des minutes (107) ou un contrepoids (109) d'une aiguille des heures (108) et dans lequel ledit au moins un organe indicateur (110) est ladite aiguille des secondes, ladite aiguille des minutes ou ladite aiguille des heures.
- 5 6. Mécanisme d'affichage (100) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel ledit au moins un organe indicateur (110) est une aiguille des secondes (106), une aiguille des minutes (107) ou une aiguille des heures (108).
- 10 7. Mécanisme d'affichage (100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ledit deuxième axe de rotation (102) est coplanaire audit cadran (105) et ledit premier axe de rotation (101) est dans un plan différent audit deuxième axe de rotation (102).
- 15 8. Mécanisme d'affichage (100) selon la revendication 1, dans lequel ledit au moins un ensemble d'organe d'entraînement (120) comprend un joint de cardan et au moins un troisième organe d'entraînement (123); ledit au moins un troisième organe d'entraînement (123) étant disposé à l'extrémité dudit élément rotatif (110) de sorte à entraîner une aiguille des secondes, une aiguille des minutes ou une aiguille des heures autour du premier axe de rotation (101).

Patentansprüche

- 30 1. Anzeigemechanismus (100), insbesondere für eine Uhr, und vorzugsweise einer Uhr, wobei der Anzeigemechanismus (100) mindestens umfasst:
- ein Anzeigeorgan (110): wobei das mindestens eine Anzeigeorgan (110) über einen ersten Teil (103) um eine erste Drehachse (101) herum drehbeweglich montiert ist und konfiguriert ist, um sich gegenüber einem Zifferblatt (105) zu bewegen, um eine erste Information anzugeben; wobei das mindestens eine Anzeigeorgan (110) um eine zweite Drehachse (102) herum drehbeweglich montiert ist, welche die erste Drehachse (101) schneidet und sich in Längsrichtung entlang des mindestens einen Anzeigeorgans (110) erstreckt, und mindestens ein Drehelement (111) umfasst, das über einen zweiten Teil (104) um die zweite Drehachse (102) herum drehbeweglich montiert ist, um mindestens eine zweite Information anzugeben;
- eine Antriebsorganbaugruppe (120): wobei die mindestens eine Antriebsorganbaugruppe mindestens ein erstes Antriebsorgan (121) und mindestens ein zweites Antriebsorgan (122) umfasst: wobei das mindestens eine zweite Antriebsorgan (122) an und/oder in dem mindestens einen Drehelement (111) angeordnet ist und von dem

- mindestens einen ersten Antriebsorgan (121) angetrieben wird; wobei das mindestens eine erste Antriebsorgan (121) konfiguriert ist, um mit dem mindestens einen zweiten Antriebsorgan (122) zusammenzuwirken, um das mindestens eine Drehelement (111) über das mindestens eine zweite Antriebsorgan (122) in eine Drehbewegung zu versetzen, wenn das mindestens eine Anzeigeorgan (110) um die erste Drehachse (101) drehbeweglich ist und/oder wenn das mindestens eine Antriebsorgan (121) um die erste Drehachse (101) drehbeweglich ist.
2. Anzeigemechanismus (100) nach Anspruch 1, wobei das mindestens eine erste Antriebsorgan (121) jeweils mit dem Zifferblatt (105), einem Sekundenzeiger (106), einem Minutenzeiger (107) oder einem Stundenzeiger (108) fest verbunden ist.
3. Anzeigemechanismus (100) nach Anspruch 1 oder 2, wobei der erste Teil (103) ein Rohr ist und/oder der zweite Teil (104) die zweite Drehachse (102) ist und sich in Längsrichtung entlang des mindestens einen Anzeigeorgans (110) erstreckt.
4. Anzeigemechanismus (100) nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei die mindestens eine Antriebsorganbaugruppe (120) mindestens eine Getriebearbeitungsgruppe, die mindestens ein erstes Getriebeorgan und mindestens ein zweites Getriebeorgan umfasst, mindestens eine Mikrolagerbaugruppe, die mindestens ein erstes Mikrolager und mindestens ein zweites Mikrolager umfasst, und/oder mindestens eine Lagerbaugruppe, die mindestens ein erstes Lager und mindestens ein zweites Lager umfasst, ist.
5. Anzeigemechanismus (100) nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei das mindestens eine Drehelement (111) ein Gegengewicht (109) eines Sekundenzeigers (106), ein Gegengewicht (109) eines Minutenzeigers (107) oder ein Gegengewicht (109) eines Stundenzeigers (108) ist, und wobei das mindestens eine Anzeigeorgan (110) der Sekundenzeiger, der Minutenzeiger oder der Stundenzeiger ist.
6. Anzeigemechanismus (100) nach einem der Ansprüche 1 bis 3, wobei das mindestens eine Anzeigeorgan (110) ein Sekundenzeiger (106), ein Minutenzeiger (107) oder ein Stundenzeiger (108) ist.
7. Anzeigemechanismus (100) nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei die zweite Drehachse (102) komplanar mit dem Zifferblatt (105) ist, und die erste Drehachse (101) in einer anderen Ebene als die zweite Drehachse (102) liegt.
8. Anzeigemechanismus (100) nach Anspruch 1, wobei die mindestens eine Antriebsorganbaugruppe (120) eine Zifferblattdichtung und mindestens ein drittes Antriebsorgan (123) umfasst, wobei das mindestens eine dritte Antriebselement (123) am Ende des Drehelements (110) angeordnet ist, um einen Sekundenzeiger, einen Minutenzeiger oder einen Stundenzeiger um die erste Drehachse (101) herum anzutreiben.
- 15 Claims
1. Display mechanism (100) in particular for a watch, and preferably of a watch, said display mechanism (100) comprising at least:
- one indicator member (110): said at least one indicator member (110) being mounted to rotate about a first axis of rotation (101) via a first part (103), and being configured to move relative to a dial (105) so as to indicate a first piece of information; said at least one indicator member (110) being mounted to rotate about a second axis of rotation (102) intersecting said first axis of rotation (101) and extending longitudinally along said at least one indicator member (110) and comprising at least one rotary element (111) mounted to rotate about said second axis of rotation (102) via a second part (104) so as to indicate at least one second piece of information;
 - a drive member assembly (120): said at least one drive assembly comprising at least one first drive member (121) and at least one second drive member (122): said at least one second drive member (122) being arranged on and/or in said at least one rotary element (111), and being driven by said at least one first drive member (121); said at least one first drive member (121) being configured to cooperate with said at least one second drive member (122) in such a way as to drive said at least one rotary element (111) in a rotational movement via said at least one second drive member (122), when said at least one indicator member (110) is rotatable about said first axis of rotation (101) and/or when said at least one drive member (121) is rotatable about said first axis of rotation (101).
2. Display mechanism (100) according to claim 1, wherein said at least one first drive member (121) is respectively integral with said dial (105), a second

hand (106), a minute hand (107) or an hour hand (108).

3. Display mechanism (100) according to claim 1 or 2, wherein said first part (103) is a barrel and/or said second part (104) is the second axis of rotation (102) and extends longitudinally along said at least one indicator member (110). 5

4. Display mechanism (100) according to any one of the preceding claims, wherein said at least one drive member assembly (120) is at least one gear assembly comprising at least one first gear member and at least one second gear member, at least one micro-bearing assembly comprising at least one first micro-bearing and at least one second micro-bearing, and/or at least one bearing assembly comprising at least one first bearing and at least one second bearing. 10

5. Display mechanism (100) according to any one of the preceding claims, wherein said at least one rotary element (111) is a counterweight (109) of a second hand (106), a counterweight (109) of a minute hand (107) or a counterweight (109) of an hour hand (108) and wherein said at least one indicator member (110) is said second hand, said minute hand or said hour hand. 15

6. Display mechanism (100) according to any one of claims 1 to 3, wherein said at least one indicator member (110) is a second hand (106), a minute hand (107) or an hour hand (108). 20

7. Display mechanism (100) according to any one of the preceding claims, wherein said second axis of rotation (102) is coplanar with said dial (105) and said first axis of rotation (101) is in a different plane from said second axis of rotation (102). 25

8. Display mechanism (100) according to claim 1, wherein said at least one drive member assembly (120) comprises a universal joint and at least one third drive member (123); said at least one third drive member (123) being arranged at the end of said rotary element (110) so as to drive a second hand, a minute hand or said hour hand about the first axis of rotation (101). 40

Fig. 1

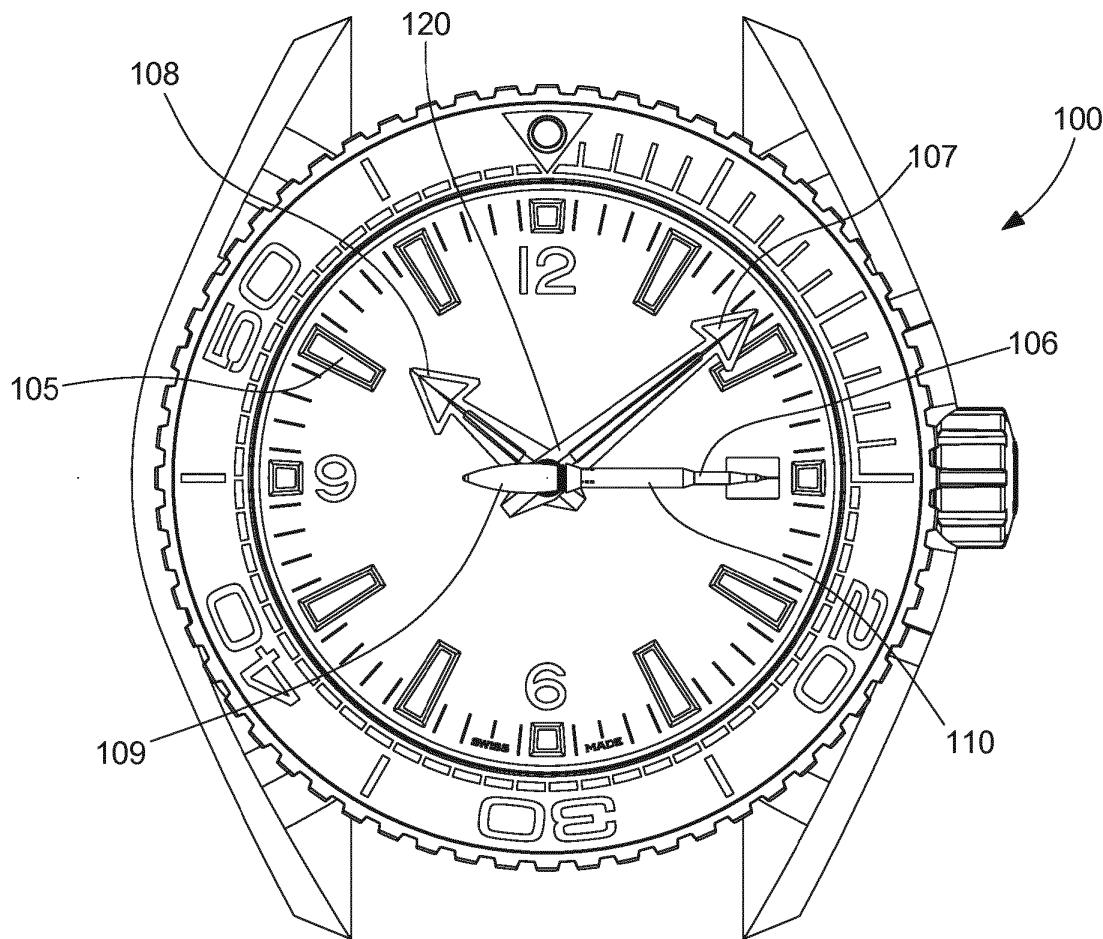


Fig. 2

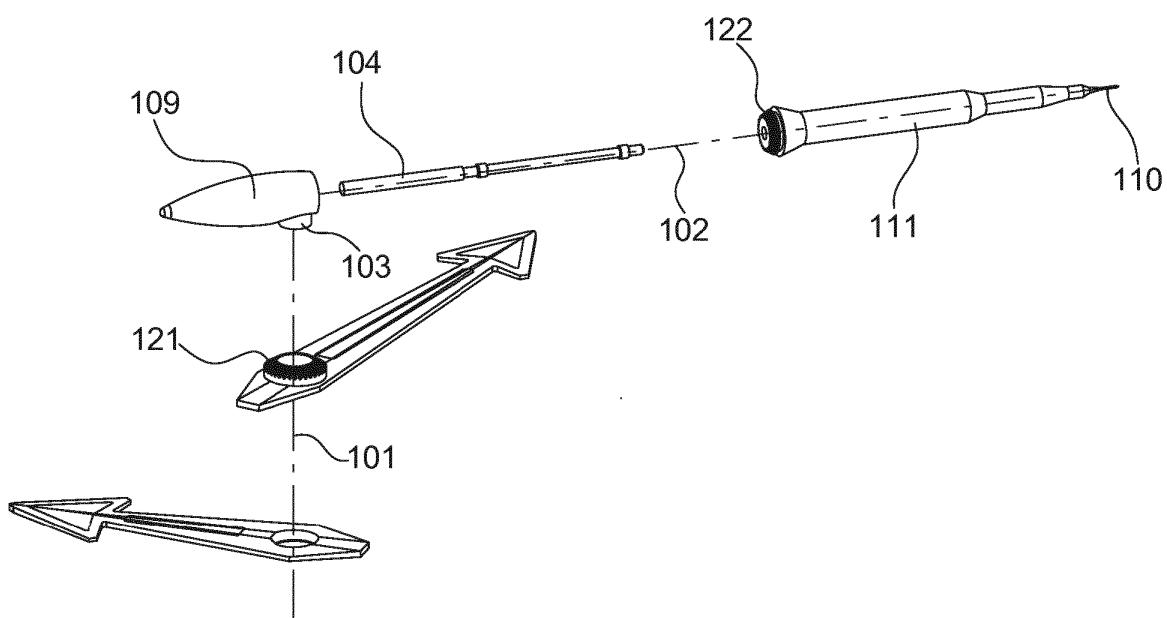


Fig. 3

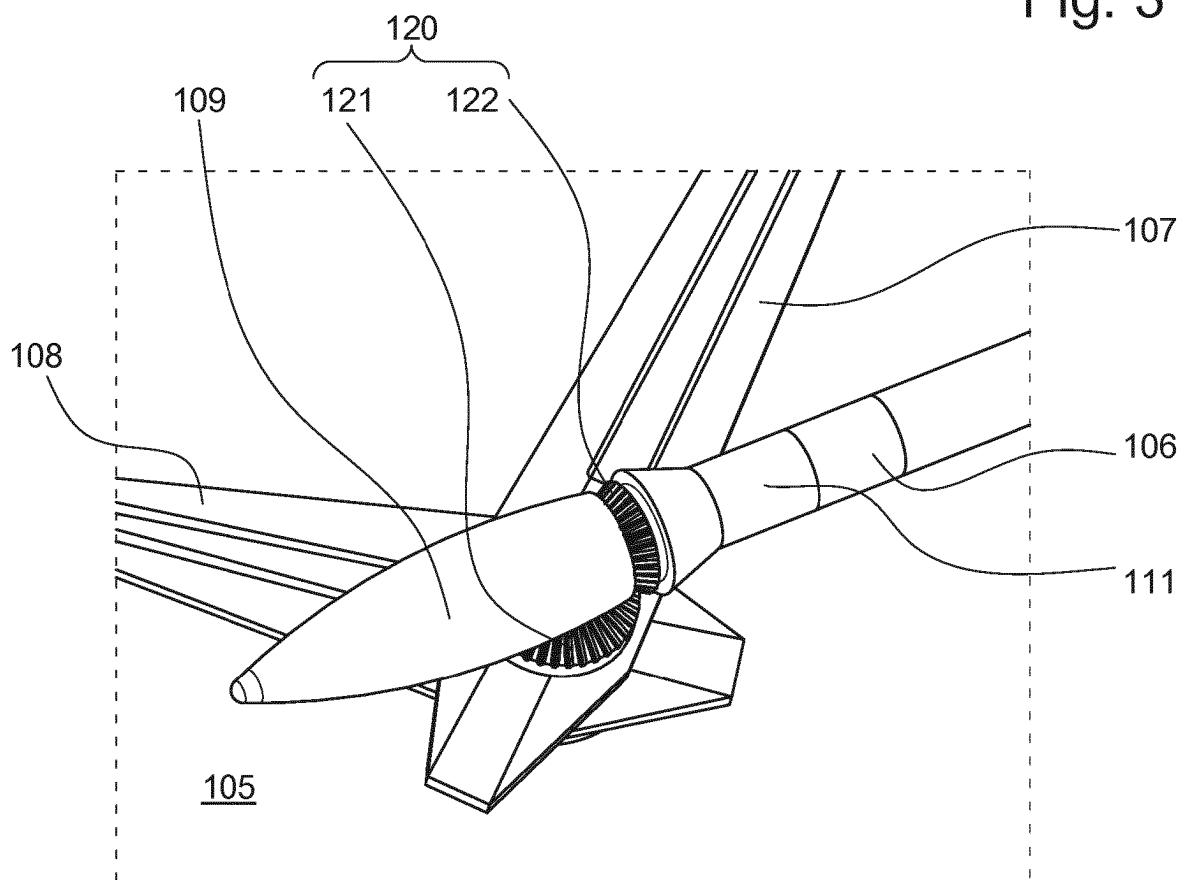


Fig. 4

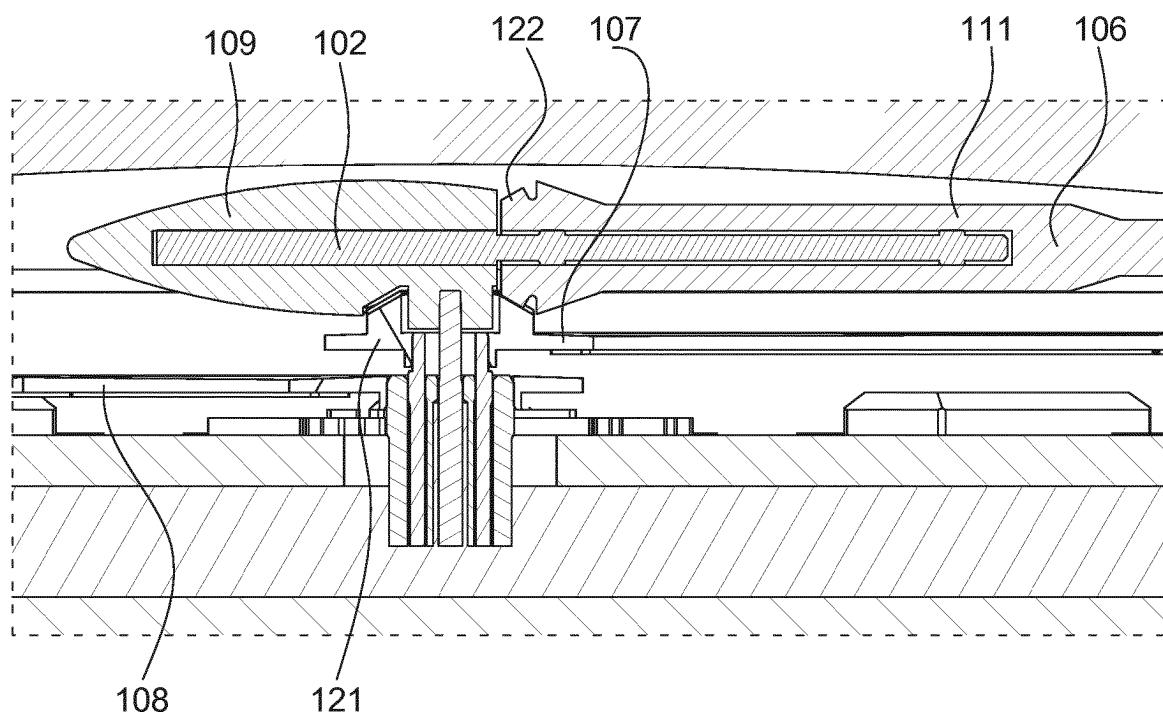


Fig. 5A

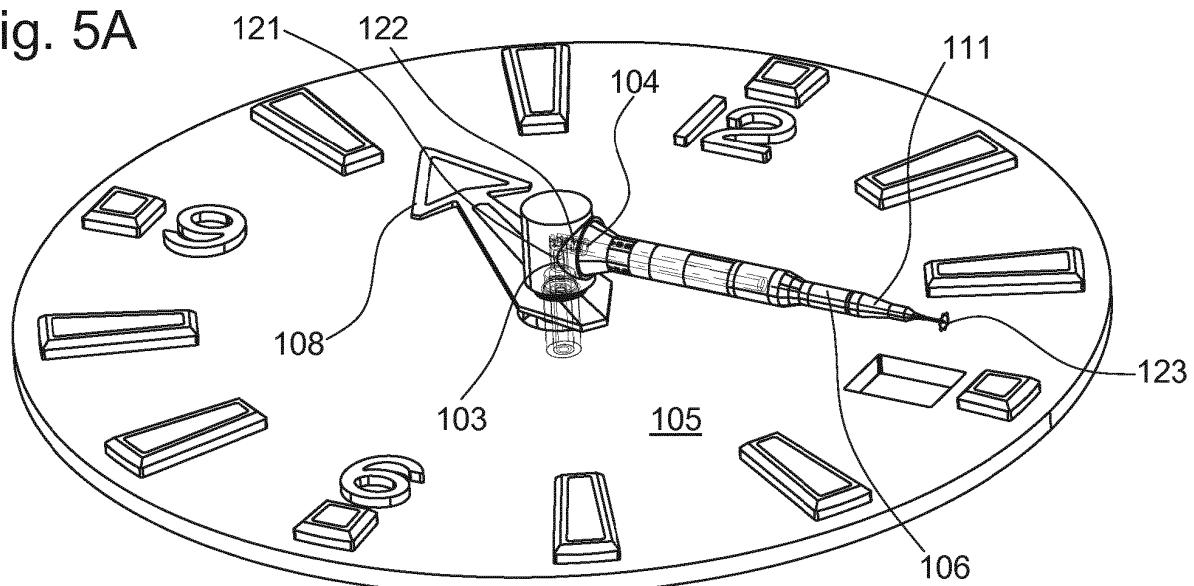


Fig. 5B

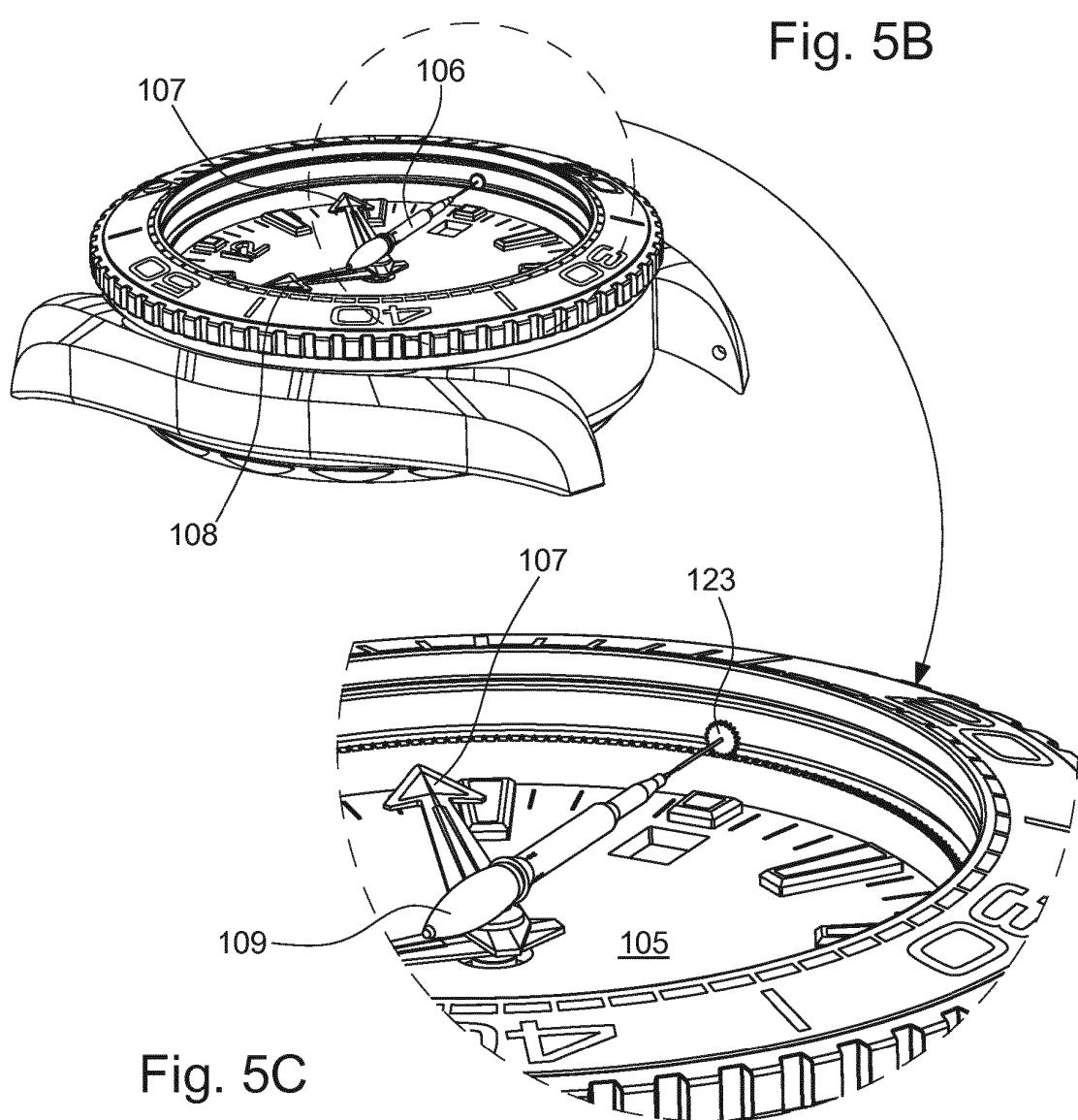


Fig. 5C

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- JP H01193687 A [0003]